

NATURE

Actualités

NON AU PETROLE DE SCHISTE





Nature Actualités
Revue d'information trimestrielle
sur la protection de la nature et de l'environnement éditée par Nature Environnement 77,
Anciennement dénommée ASMSN
agrée au titre de l'article L141-1 du Code de l'environnement
et agréée de Jeunesse et d'éducation populaire

Nature Environnement 77 est membre fondateur et correspondant de
France Nature Environnement (FNE),
Et membre d'Ile-de-France Environnement (IDFE)

Siège social de Nature Environnement 77 :
77 000 Mairie de Melun

Local :
6 rue Plâtrière
77000 MELUN

Tél/Fax : 01 64 71 03 78

Mail : ne77@orange.fr

Site : www.asmsn.org

Blog: <http://nature.environnement.77.over-blog.com>

Bureau directeur de Nature Environnement 77:

Marie-Paule DUFLOT, présidente
Jane BUISSON, vice-présidente
Benoît PENEZ, vice-président
Hubert TURQUET, secrétaire
Michel SAINT-MARTIN, trésorier
Bernard BRUNEAU secrétaire adjoint

Comité de rédaction de Nature Actualités
Hubert TURQUET, Delphine ESTIVALET, Bernard Bruneau
Marie-Paule DUFLOT, Jane BUISSON, Benoît PENEZ.

Directeur de la publication
Marie-Paule DUFLOT

Impression
Syren System
16 rue St Étienne 77000 MELUN

International Standard Serial Number
Numéro international normalisé de publication en série
0154 - 3474

Mars 2011 - n°102

Publication sans aucun but lucratif dont la rédaction est assurée bénévolement par les adhérents de Nature Environnement 77, ainsi que par nos chargés de mission. Le Comité de rédaction reste libre d'accepter, d'amender ou de refuser les manuscrits qui lui sont proposés. Les auteurs conservent l'entière responsabilité des opinions émises sous leur signature.

Jusqu'où ira la loi du fric ?

L'actualité départementale, nationale et internationale interpelle fortement non seulement les environnementalistes convaincus, mais aussi l'ensemble des citoyens.

En Seine-et-Marne, nous voici aujourd'hui sur le devant de la scène avec les « pétroles de schiste » dont l'extraction nécessite l'utilisation de la technique de fracturation hydraulique. La quasi-totalité du territoire seine-et-marnais est concernée, soit par des demandes de permis de recherche, soit par des permis de recherche déjà attribués comme c'est le cas de celui de Château-Thierry (forages à Doue, Jouarre et Signy-Signets). Dans un très proche avenir, si nous n'obtenons pas de notre ministre l'arrêt définitif de cette technique désastreuse, une grande partie de la frange ouest de notre département sera concernée !! Rajoutez à cela les concessions de pétrole anciennes sur lesquelles est désormais aussi utilisée la technique de fracturation hydraulique pour « forcer » les réservoirs « conventionnels » à cracher leurs dernières gouttes de pétrole. De simples tests de fracturation hydraulique vont nécessiter 220 000 m³ d'eau par an, dont une grande partie pompée dans la nappe de Champigny, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 5000 habitants ! ... Quels volumes seraient nécessaires pour l'ensemble de la Seine-et-Marne lors de la phase d'exploitation.



Le pétrole extrait en France ne couvre actuellement que moins de 1% de notre consommation. Même si cette nouvelle technique permettait de multiplier par 5 nos capacités, cela ne ferait au maximum que moins de 5% de notre consommation. On le voit, l'argument de « l'indépendance énergétique » ne tient pas la route !

Pour s'opposer à ces forages, un collectif « stop pétrole de schiste 77 » s'est mis en place dans lequel Nature Environnement 77 s'investit à côté d'autres partenaires. Rejoignez ce collectif ! Ne laissons pas détruire nos paysages, polluer et ponctionner nos réserves d'eau si fragiles par les apprentis sorciers du pétrole et leurs actionnaires. Pensons aux générations futures.

Marie-Paule Duflot, présidente

SOMMAIRE

► Actualités

Pétrole de schiste: l'exploitation de tous les dangers	4
Cantonales: les candidats planchent sur nos questions	6

► Sites industriels

Grenier de l'Île-de-France ou dépotoir de la France?	8
Incinérateur de Vaux-le-Pénil: Le suivi de la contamination des sols	9

► Aménagement du territoire

La Bassée en danger	10
---------------------	----

► Quizz

Les poissons de Seine et Marne	12
--------------------------------	----

► Histoire

Navigation en Seine-et-Marne	13
------------------------------	----

► Vie associative

Conférence du GENE: Jean Jouzel: le réchauffement climatique c'est oui ou c'est non?	14
Le réseau associatif: un mode d'organisation irremplaçable	16
Exposition: L'agriculture aujourd'hui à Ussy	17
Sorties Nature	18

Pétrole de schiste en Seine et Marne

L'exploitation de tous les dangers



Le sous-sol de l'Île de France et en particulier celui de la Seine et Marne contiennent du pétrole. Il y est exploité depuis les années 50 et ceci de façon conventionnelle. Avec la hausse du prix du pétrole, l'utilisation de la nouvelle technologie de fracturation hydraulique permettant l'exploitation du pétrole, ou du gaz, piégés dans les roches à une profondeur de 2 ou 3 km devient rentable. Après les Etats-Unis et le Canada, c'est l'Europe qui est ainsi visée par les pétroliers. Agitant le mirage d'une « indépendance énergétique » les compagnies comme Toredor-Hess, Vermilion Rep, ..., ont déposé des deman-

des de permis de recherche qui couvrent la quasi-totalité de notre département et également de nombreuses autres régions de France.

Cette technique est utilisée aux USA depuis une dizaine d'année en particulier en Pennsylvanie, au Texas, au Colorado... entraînant de graves désordres environnementaux. Pour protéger son eau potable, l'Etat de New York a voté un moratoire sur cette exploitation. L'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) a été saisie et doit publier un rapport concernant cette exploitation. Récemment, le New York Times a publié un dossier rapportant notamment la contamination radioactive des eaux de forage. Au Canada, une évaluation environnementale est également en cours. En France, les permis de recherche ont été signés sans aucune consultation des populations concernées ni de leurs élus. Les ministres de l'écologie et de l'industrie ont annoncé le 11 février dernier la suspension des activités de forage jusqu'au 15 avril de façon à permettre à un groupe de travail d'évaluer les enjeux de cette technique. Quel crédit peut-on raisonnablement attribuer à cette commission qui bâcle en 4 mois ce qui nécessite outre atlantique 2 ans de travail et dans laquelle les conseillers sont les pétroliers eux-mêmes ?

La fracturation hydraulique

Pour extraire les pétroles de schiste on utilise un forage vertical, puis, à 2500 m de profondeur environ, des forages horizontaux qui partent de ce forage vertical. Il peut y avoir jusqu'à 8 forages horizontaux et leur longueur peut aller jusqu'à 8 km. Le pétrole est prisonnier à l'intérieur de la roche et il est nécessaire de la fracturer pour le drainer et le récupérer. C'est le but de la fracturation hydraulique qui consiste à injecter une grande quantité d'eau sous très forte pression afin de casser la roche mère. Avec cette eau, on injecte également du sable (5%) pour éviter que les fissures se referment et un cocktail de produits chimiques dont la composition est tenue secrète et qui comporte des bactéricides et des décapants. Certains de ces produits sont cancé-

rigènes, mutagènes et reprotoxiques. La quantité d'eau utilisée, 10 000 à 30 000 m³, pour une fracturation est impressionnante. Pour réaliser de simples tests de fracturation hydraulique, la compagnie Vermilion a été autorisée à prélever 220 000 m³ par an, dont une grande partie dans la nappe des calcaires de Champigny, ce qui représente la consommation annuelle de 4000 habitants alors que cette nappe est à son niveau le plus bas depuis plusieurs années, ce qui fait que sur une grande partie de notre département le seuil de « crise renforcée » a été dépassé.

Plus encore, l'eau injectée assaisonnée de produits chimiques dangereux n'est récupérée qu'en partie (20% à 70%). Quel sera son devenir dans les sous-

Doue le 5 mars et Meaux le 16 avril Notre OR c'est notre Eau!

Près de 2000 personnes se sont retrouvées à Doue pour demander l'arrêt de cette technique d'exploitation du pétrole. Beaucoup de locaux, mais aussi des gens venus d'Ile de France et même

du sud de la France, autre région concernée par ce type d'exploitation, des politiques de tous bords et bien sur les associatifs. La manifestation était organisée par le collectif « Stop pétrole de schiste 77 » dont Nature Environnement fait partie. Le rassemblement était organisé sur la butte de Doue, commune sur laquelle Toreador-Hess prévoit de réaliser très prochainement l'un des 3 forages d'exploration autorisés.

Parmi les interventions, Marie-Paule Duflot a insisté sur la problématique de l'eau.

Gardons cette eau propre pour nos enfants, ne la gaspillons pas pour quelques gouttes de pétrole : « Notre or, c'est notre eau ! » Le cortège s'est acheminé ensuite vers la plateforme de forage située à environ un kilomètre et où l'ensemble des matériels avait été retiré par la société



2 000 manifestants à Doue pour dire non au pétrole de schiste

Toreador. Cette dernière avait de plus apposé un panneau identifiant le forage comme un forage classique, ce qui est vrai pour le premier carottage, mais il est évident que les profondeurs et les couches visées impliquent bien une exploitation future par fracturation hydraulique.

Un rassemblement est prévu à Meaux le 16 avril pour s'opposer à la reprise des forages. Soyons nombreux à y participer.



Nos ressources en eau potable doivent être protégées.

sols profonds fissurés pour drainer le pétrole ? Les risques de pollution liés à l'exploitation ne sont pas moindre quand on sait que la fraction de l'eau issue de cette fracturation qui est remontée en même temps que les huiles est particulièrement corrosive et que des accidents sur les colonnes de forage peuvent ainsi entraîner des pollutions de la nappe phréatique.

Il faut ensuite traiter cette eau et les stations d'épuration locales ne peuvent le faire car elle est

trop concentrée. Elle est, outre les produits chimiques qui y ont été injectés, très chargée en sels minéraux et en acides. Cette eau est mise en bassin de décantation sur place avant d'être acheminée vers un centre de traitement.

La pollution de l'air induite par cette technique est aussi significative : circulation de nombreux poids lourds et pollution liée à l'exploration (forage, compresseurs...) et aux stockages dans des bassins de l'eau de fracturation récupérée. Parmi les polluants injectés on retrouve entre autres le benzène, l'éthylbenzène qui sont connus comme cancérogènes (et particulièrement volatiles)

Tout cela pour des quantités extraites qui sont actuellement et resteront négligeables : actuellement, les quantités de pétrole extraites annuellement ne correspondent au maximum qu'à 5 jours de consommation en France. La nouvelle technique pourrait permettre de multiplier par 4, soit 20 jours par an. Ce n'est pas avec ça qu'on pourra assurer notre indépendance énergétique en ce qui concerne le pétrole !

Elections cantonales

Les candidats planchent sur nos questions

Voici le questionnaire que nous avons adressé début mars aux candidats aux élections cantonales pour connaître leurs positions sur les principaux dossiers environnementaux en Seine et Marne.

Vous pouvez trouver leurs réponses sur notre blog: <http://nature.environnement.77.overblog.com/>

1-Air

- La Seine et Marne occupe la moitié de la surface de l'Ile-de-France, et accueille de grands sites industriels. Seules 6 stations de contrôle de la qualité de l'air sur les 67 stations d'Ile-de-France sont dans notre département. Nous demandons la création de points de surveillance près des sites les plus impactés notamment dans les secteurs de Grandpuits, Mitry-Mory Claye-Souilly, Montereau... Par ailleurs, nous demandons la création d'une station trafic au nord 77.

Soutenez-vous nos demandes?

2-Aménagement, économie

a- La pression foncière en Seine et Marne s'opère trop souvent au détriment des milieux naturels, ampute sérieusement chaque année des surfaces agricoles notamment celles qui sont dédiées à l'agriculture vivrière de proximité pour y implanter des zones résidentielles ou d'activités économique ou de logistique, des décharges, ou encore le pôle touristique de Disneyland avec son projet de « Village Nature » ...

Mènerez-vous une action pour la protection des terres agricoles et des milieux naturels ?

Avez-vous réfléchi à des moyens de préservation de ces espaces ? Lesquels?

b- ADP constitue un acteur économique important avec notamment ses plateformes de Roissy et d'Orly. Toutefois l'activité directe du trafic aérien engendre des nuisances acoustiques importantes, des émissions de polluants dans l'air et dans l'eau, notamment dans la rivière Beuvron-

ne lors des périodes hivernales et est à l'origine de désordres hydrauliques en raison des surfaces occupées.

Soutiendrez-vous le projet Grand Roissy qui risque d'augmenter ces nuisances au nord Seine et Marne?

c- Le projet de canal à grand gabarit ne nous semble pas opportun en raison de la suppression des zones d'expansion des crues de la Seine qui s'ensuivraient, lesquelles constituent autant de zones humides à la faune et la flore fragiles et contiennent nombre d'espèces protégées.

La voie ferrée existante, très proche géographiquement du projet, pourrait aisément s'y substituer, à moindre coût, après restructuration. Elle ne constituerait en l'état aucune atteinte majeure nouvelle à l'environnement.

Etes-vous pour ou contre ce projet de mise à grand gabarit ?

Soutenez-vous notre demande de restructuration de la voie ferrée existante ?

3-Biodiversité

a- La sauvegarde de la faune et de la flore passe par la préservation des milieux naturels et donc la mise en place très rapide des trames verte et bleue.

Vous engagez-vous à associer les associations de protection de la nature et de l'environnement seine et marnaises à leur mise en place ?

b- La chasse à courre a souvent lieu dans des espaces protégés, endommageant irrémédiablement ceux-ci et participe à leur destruction. Nous demandons son interdiction dans les espaces protégés.

Soutenez-vous notre demande?

c- Les loisirs motorisés (quad, motocross, etc.) s'avèrent incompatibles avec la préservation des milieux naturels. Nous demandons que des moyens soient mis en place pour faire cesser la pratique illégale de ces activités.

Soutenez-vous notre demande?

ACTUALITÉS



Vous pouvez retrouver les réponses des candidats sur notre blog:
<http://nature.environnement.77.over-blog.com/>

4-Déchets

☑- Près de 80% des déchets ménagers, industriels, dangereux et inertes enfouis en Seine et Marne provient d'autres départements. Les grands travaux prévus dans les années à venir : Grand Paris et Grand Roissy risquent d'accroître encore cette situation. La solidarité régionale s'applique à sens unique ! Nous demandons l'arrêt de l'extension de ces décharges.

Soutenez-vous notre demande?

5-Eau

☑- Les eaux de surface et les eaux souterraines sont polluées entre autres par les intrants agricoles, par les substances dangereuses issues des rejets industriels mais aussi des mauvais traitements des eaux usées domestiques.

6-Energie, Climat

a- Afin de réduire les émissions dans l'atmosphère, le captage et le stockage du CO₂ tend à vouloir s'imposer comme la solution d'avenir. Il s'avère que la 1ère expérimentation en France de captage, stockage de gaz carbonique dans les aquifères salins est projetée sur le site de la décharge Veolia de Claye-Souilly. Depuis l'annonce en 2008 de cette expérimentation aucune concertation n'a été mise en place à destination des populations riveraines comme le prévoit la convention Aarhus.

Etes-vous pour ou contre cette expérimentation ?

b- Des autorisations de recherche de gaz de schistes ont été délivrées. L'extraction de ces gaz de schistes peut occasionner des dégâts irréversibles sur l'environnement. Nous avons par ailleurs remarqué que les autorisations délivrées l'étaient en majorité en Seine et Marne. Nous avons participé à la création du Collectif « stop pétrole de schiste IDF 77 »

Soutenez-vous notre demande d'arrêt définitif de l'exploitation de ces pétroles et gaz de schiste utilisant les techniques de fracturation hydraulique ?

7-Politique Générale

☑- Le gouvernement indique que la réussite du Grenelle de l'Environnement est conditionnée par la 'territorialisation' en impliquant les collectivités territoriales, les acteurs économiques, la société civile et les services de l'Etat.

Etes-vous impliqué(e) dans cette démarche ? De quelle façon ?

8-Santé et Environnement

a- Alors qu'une étude récente indique que l'espérance de vie dans notre département est l'une des plus faibles d'Ile-de-France, la santé et l'environnement sont intimement liés et la Seine et Marne accumule un nombre impressionnant de sites industriels polluants notamment des incinérateurs et centres d'enfouissement de déchets ménagers, industriels, dangereux et des décharges de déchets inertes, des carrières, des sites classés Seveso...

Soutiendrez-vous notre demande pour qu'une étude sanitaire globale soit engagée autour de ces sites et qu'un registre de cancer soit mis en place dans le département ?

b- La santé et l'environnement sont intimement liés, le conseil général dispose de la compétence pour la gestion des collèges et la restauration représente un budget important.

Soutiendrez-vous notre demande de préparation des repas avec des produits bio sans O.G.M., provenant de fournisseurs locaux ?

SITES INDUSTRIELS

Le Grenier de l'Ile-de-France est devenu le dépotoir de la France !

Depuis plus de 30 ans notre territoire reçoit des détritiques en provenance de toute la France : déchets dangereux, déchets radioactifs, ordures ménagères, déchets industriels, déchets inertes.

Le futur plan d'élimination des déchets inertes PRE-DEC Ile-de-France est en cours d'élaboration. Un comité technique va être mis en place dans les mois à venir et il n'est pas certain qu'une association de défense de l'environnement de Seine et Marne puisse siéger au sein de ce comité.

En France, seulement 2 régions possèdent des plans régionaux : l'Ile-de-France et la Corse; ailleurs ce sont les départements qui établissent leur plan de gestion de déchets.

Cette situation ne peut être qu'en défaveur de notre département, en effet ce plan sera voté par les élus du conseil régional, et, bien que notre département représente la moitié de l'Ile-de-France la Seine et Marne n'a que 24 représentants sur 209 élus.

En 2009 la Seine et Marne a reçu **5,7 millions de tonnes de déchets inertes**, plus de 4,8 millions de tonnes venaient de Paris et du reste de l'Ile-de-France, **seulement 15% provenait de notre département.**

Le nord de la Seine et Marne est la région la plus touchée d'Ile-de-France par ce type d'installations polluantes. En effet sur 11 décharges de déchets inertes que compte notre département, 9 sont concentrées autour de Brie Comte Robert, Claye-Souilly et Dammartin-en-Goële. A Fresnes-sur-Marne on a même implanté une décharge à proximité d'une école maternelle en construction.

Ce type de décharges stockent des déchets de bâtiment : **béton, déchets de verre, des pierres, tuiles, céramiques, et briques, pour certaines des terres provenant de sites contaminés (arsenic, métaux lourds: cadmium, mercure, plomb, nickel, zinc..., PCB et hydrocarbures) et des déchets d'amiante lié (dans des alvéoles spécifiques)...**

L'arrêté du 28 octobre 2010 relatif aux installations de stockage de déchets inertes permet désormais de stocker des déchets industriels. Il faut ajouter que les préfets ont la possibilité de multiplier par 3 certaines valeurs limites de polluants.

Les décharges de déchets inertes

en Ile-de-France :

- Essonne : 2 (1)
 - Val d'Oise : 4 (1)
 - Seine et Marne : 11 (8 ont été autorisées dans les 3 dernières années.)
- (1) Source conseil régional

Ces décharges de déchets inertes :

- n'ont aucune obligation d'implantation dans des sites garantissant l'imperméabilité du sol, renforcée par l'utilisation de diverses membranes
- n'ont aucune obligation de volumes délimités par une digue périmétrique stable étanche permettant la récupération des lixiviats (jus par les eaux de ruissellement et les déchets)
- ne possèdent en général pas de piézomètres (contrôle de polluants dans la nappe phréatique)
- ne sont pas munies de portail radioactif
- ne sont pas soumises à enquête publique
- ne possèdent pas de CLIS (Commission locale d'information et de surveillance).

Les effets néfastes sur l'environnement et le cadre de vie des riverains sont multiples : destruction d'importantes surfaces agricoles, dégradation des milieux naturels, des paysages ; risque de pollution des nappes phréatiques, des rivières, de l'air et dégradation des routes (camions), dévalorisation des biens immobiliers, impact sur la santé des populations.

Combien d'études sanitaires ont été menées pour connaître l'impact de ces installations sur l'environnement et la santé des populations ? A notre connaissance aucunes.

Où iront les déchets produits par les grands travaux prévus dans les années à venir (Grand Paris, Grand Roissy, villages nature...) : en Seine et Marne ?

Et comme le disent certains : « **Puisque chez vous tout est foutu, pourquoi ne pas en rajouter une couche** ».

Mireille Lopez

Présidente ADENCA

Association de défense de l'Environnement de Claye-Souilly et ses Alentours - 7. rue du 8 Mai 1945 prolongée
77410 Claye- Souilly - 06 75 15 41 24 - 01 60 26 78 73
e.mail aleflo@club-internet.fr
blog <http://adenca.over-blog.com/>

SITES INDUSTRIELS

Incinérateur de Vaux-le-Pénil Suivi de la contamination des sols

L'incinérateur actuel du SMITOM, mis en service en 2003, est situé à quelques mètres du site du tristement célèbre ancien incinérateur du SI-GUAM dont les rejets de dioxines étaient plus de 2000 fois supérieurs à la norme.

Les rejets de l'incinérateur actuel, qui traite de 125 000 à 130 000 tonnes d'ordures ménagères par an, sont dans les normes mais l'abandon du suivi de deux points de prélèvement particulièrement significatifs compromet gravement le suivi de la contamination des sols. D'autres points ont été ajoutés mais ils n'ont ni la même localisation ni les mêmes caractéristiques.

Les points abandonnés, dénommés 1 et 2 et situés sur la commune de Maincy, présentent des caractéristiques particulièrement intéressantes pour le suivi environnemental : ils sont situés dans les zones de retombées maximum définies par l'INERIS dans l'étude de 2003 ; ils sont en zone de cultures céréalières ; ils sont proches de l'installation et sous les vents dominants.

Lors de la campagne de prélèvements de mars 2009 il n'y a pas eu de prélèvements sur ces deux points.

Les arguments du SMITOM pour justifier l'arrêt de ces prélèvements et ceux des associations pour les remettre en place sont les suivants :

- Les points 1 et 2 sont situés dans un champ agricole en activité (modification des sols). *En fait le point 1 est sur un talus et le point 2 sur un chemin rural, aucun ne fait l'objet de labours.*
- Les points ne se trouvaient pas dans une zone d'impact maximum. *L'étude INERIS*

montre qu'au contraire ils sont situés dans la zone centrale indiquant les dépôts maximum de dioxines et de furanes.

- Emplacements approximatifs des points de prélèvements, non géo-référencés. *En 2004 le préleveur a noté très précisément les données GPS.*

Les informations communiquées en 2009 et 2010 aux diverses commissions (CoDERST, CLIS) et aux communes de Maincy et Vaux le Pénil lors de la signature de conventions, ont pour le moins manqué de transparence. La suppression de ces deux points de prélèvements n'a jamais été présentée.

Les maires des communes de Maincy et Vaux le Pénil, l'association de défense des victimes de l'incinération de déchets et de leur environnement (A.V.I.E), l'association des Médecins de Maincy et NE 77 ont adressé des courriers demandant la remise en service des points de prélèvement 1 et 2 au président du SMITOM et au préfet.

Les associations et la commune de Maincy se sont concertées pour adopter une position commune lors de la CLIS du 22 février. Au vu des arguments développés et après un débat animé, le secrétaire général de la préfecture a demandé au SMITOM d'étudier la remise en place de ces points de prélèvements. Le président du SMITOM va soumettre la requête au prochain comité syndical.

Une porte s'est entrouverte mais la plus grande vigilance est de rigueur.



Incinérateur et vue partielle de la plaine où se trouvaient les points 1 et 2.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Bassée en danger!

Deux projets importants sont à l'étude sur la Bassée.

Un premier projet mené par l'IIBRBS (Institution Interdépartementale des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine) visant à créer des zones de stockage de crues (connues sous le vocable « bassines de la Bassée ») en Bassée aval. Le principe étant, par ces stockages, de retarder l'onde de crue de la Seine pour laisser passer avant l'onde de crue de l'Yonne, évitant ainsi les effets cumulatifs à l'aval.

Un second projet de mise à grand gabarit de la Seine, mené par VNF (Voies Navigables de France) de la Grande Bosse, un peu en aval de Bray-sur-Seine, à Nogent-sur-Seine pour permettre la navigation de bateaux plus importants : 1000t, 2500t, 4000t suivant le scénario retenu.

Les deux projets ont un comité de pilotage commun sous l'égide du préfet de région. Un représentant de NE77 est membre de ce comité. Les études techniques, socio-économiques et environnementales sont terminées depuis fin 2010, les études d'opportunité s'achèvent. L'IIBRBS et VNF saisissent la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) et le débat public aura lieu en septembre 2011.



La Seine canalisée à Marolles sur Seine: berges artificielles.

Position et propositions de NE77

Les deux projets sont contradictoires sur la problématique des crues. Le projet dit « des bassines » vise à ralentir l'onde de crue de la Seine alors que la mise à grand gabarit va en accélérer l'écoulement. Les « bassines » sont des zones de crue artificielles avec des digues et des systèmes de pompage, seule la vidange sera naturelle par gravitation.

Les impacts sur la flore et la faune seraient très importants : modification des paysages, obstacles potentiels à la circulation des animaux...

Nous soutenons l'idée émise par l'ANVL des lais-

La Bassée: une biodiversité exceptionnelle

La Bassée est une vaste plaine alluviale inondable, tronçon de la vallée de la Seine en amont de Paris. Elle s'étend de Romilly-sur-Seine en amont (confluence Seine-Aube) à Montereau-Fault-Yonne en aval (confluence Seine-Yonne). La Bassée Seine et Marnaise s'étend de Villiers-sur-Seine

à l'est à Montereau-Fault-Yonne à l'ouest.

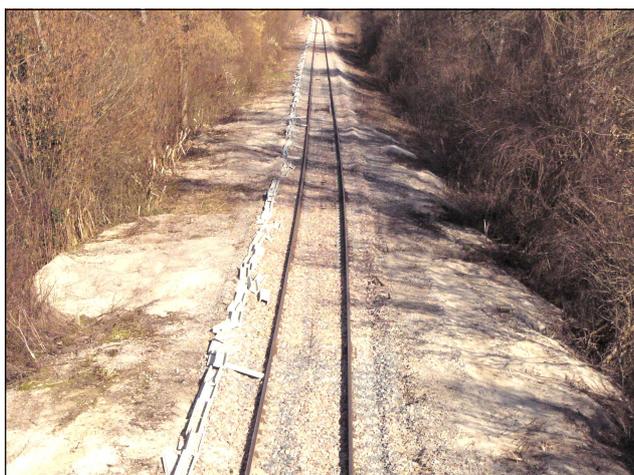
Le fond de vallée, large et à faible pente a permis à la Seine de divaguer, formant un chevelu de cours d'eau et un réseau de noues. La faible pente est à l'origine des méandres du fleuve et de ses crues régulières.

Cette vaste plaine alluviale est connue pour ses richesses écologiques exceptionnelles et ses ressources naturelles, elle est classée parmi les 87 zones humides d'importance nationale en France. Une réserve naturelle nationale y a été créée en 2002, on y trouve des espèces végétales et d'insectes protégées au niveau national.

Mais, aujourd'hui ce patrimoine est menacé par des projets d'aménagements lourds.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



La liaison ferroviaire à Egligny.

ser certains casiers sous une mince couche d'eau pour permettre le développement de la faune et de la flore.

Nous nous opposons très fermement à ce que le gain envisagé sur le niveau des crues à l'aval devienne un nouveau prétexte pour autoriser des aménagements et des constructions dans des zones potentiellement inondables, arguments souvent évoqués suite à la construction des grands lacs de retenue. Nous venons de commémorer le centenaire de la crue de 1910 : ne l'oublions pas.

Le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine sera encore beaucoup plus néfaste à l'exceptionnel environnement de la Bassée.

L'intérêt économique de ce projet est très incertain et les données disponibles sont variables. Un exemple, le tonnage maximum des bateaux pouvant atteindre Nogent-sur-Seine varie suivant les sources : 400t, 650t, 700t ou 800t ????

Les prévisions de trafic à Nogent-sur-Seine, après mise à grand gabarit, sont de 1,5 million de tonnes par an. En prenant l'hypothèse de bateaux de 2500 tonnes circulant 300 jours par an, il circulerait seulement 2 bateaux par jour sur le nouveau tronçon...

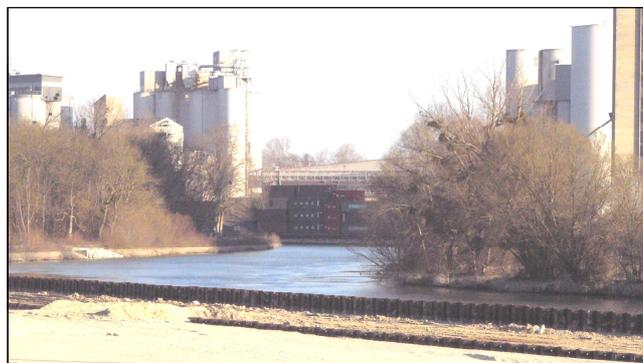
La mise à grand gabarit entraîne le creusement du lit du fleuve, la rectification des méandres et la modification des berges d'où de très forts impacts négatifs sur l'environnement et la biodiversité de cette zone exceptionnelle.

Dans la plupart des hypothèses d'aménagement retenues, des infrastructures existantes telles que le canal de Beaulieu, jugé trop petit, serait inutilisées.

En aval de Bray-sur-Seine la mise à grand gabarit dans les années 1970 fût une véritable catastrophe écologique : creusement, artificialisation des berges, ruptures hydrauliques, disparition des zones naturelles d'extension des crues... Aujourd'hui on nous assure que l'on sait faire mieux, que les erreurs de l'époque ne seront pas commises de nouveau. Pour mémoire à l'époque des mesures compensatoires étaient prévues, plus de 30 ans après elles sont toujours en attente.

A l'heure où une partie significative de la Seine et Marne connaît des restrictions d'eau quasi permanentes du fait des faibles niveaux et de la surexploitation de la nappe du Champigny, la Bassée constitue une réserve d'eau potable essentielle pour la région qui risque d'être mise à mal par ces aménagements gigantesques.

NE77 appuyée par les associations environnementales locales a demandé une étude d'alternative ferroviaire. En effet il existe, sur la rive droite du fleuve, une voie ferrée qui va de Montereau à Flamboin, permettant la liaison avec la ligne Paris-



Le port de Nogent-sur-Seine (en travaux au premier plan)

Bâle qui dessert Nogent-sur-Seine. Cette ligne existe, elle peut être modernisée, des travaux y sont d'ailleurs en cours. Mais à ce jour nous n'avons aucune information sur l'étude de cette alternative, l'étude a-elle vraiment lieu ?

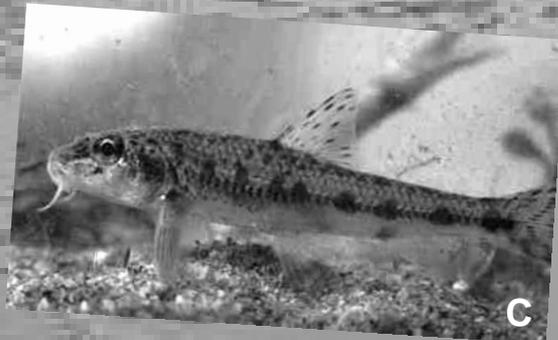
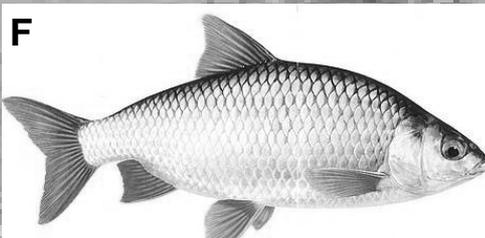
Nous sommes bien conscients des avantages du transport fluvial, mais pas à n'importe quel prix. Dans le cas présent les coûts environnementaux sur la Bassée sont prohibitifs.

Sources : ANVL, IIBRBS, VNF, Google

QUIZZ

Qui suis-je?

Ces poissons peuvent être observés en Seine et Marne.



1. Goujon, *gobio gobio*
2. Gardon, *rutilus rutilus*
3. Carpe, *cyprinus carpio*
4. Perche commune, *perca fluviatilis*
5. Brochet, *esox lucius*
6. Ablette, *alburnus alburnus*
7. Sandre, *sander lucioperca*

1G:2F:3A:4D:5E:6B:7G

Navigation en Seine et Marne

Voici un tour d'horizon de nos voies navigables qui date de 1822. A cette époque, les transports par voies d'eau étaient primordiaux, en particuliers pour les pondéreux. Le Grand Morin était alors navigable (depuis 1618) de Dammartin-sur-Tigeaux à Condé-Ste-Libiaire. La navigation y a pris fin en 1963. La navigation à moteur y est aujourd'hui interdite.

Cette vision des cours d'eau en 1822 est à mettre en parallèle avec les aménagements de la Bassée.



L'eau est une des richesses de la Seine-et-Marne. Sa protection face à la surconsommation et aux pollutions est aujourd'hui plus que nécessaire.

Almanach du département de Seine et Marne 1822

Inspection générale de la navigation

Rivières

Les rivières navigables du département sont : la Seine, la Marne, l'Yonne, l'Ourcq, le grand Morin dans sa partie inférieure. Les rivières ou ruisseaux non navigables sont : le petit Morin, la Therouanne, la Beuvronne, affluents de Marne ; L'Yère, le Durtain et la Vouzie, affluents de la Seine.

La Seine prend sa source auprès de Chanceaux dans le département de la Côte d'Or ; elle traverse le département de l'Aube dans sa plus grande longueur, et entre dans celui de Seine et Marne au-dessus de Nogent. Elle traverse ce département sur une longueur développée d'environ 90 000 mètres, et en sort au-dessus de Corbeil. Avant son entrée dans le département et au dessus de Montereau, où elle reçoit les eaux de l'Yonne, elle porte le nom de Petite Seine, qui lui a sans doute été donné, parce que les eaux y étaient plus rares que dans sa partie inférieure, la navigation y est plus difficile, et y reste quelquefois interrompue dans les temps de sécheresse. Au-dessous de Montereau, la réunion des eaux de l'Yonne avec les siennes, dans un lit dont la largeur n'est pas sensiblement augmentée, rend la navigation praticable en toute saison, hors les temps de grandes eaux et des glaces.

La pente générale de la Seine, dans le département n'est pas considérable, et varie peu pour les différentes parties de son cours. Aussi la vitesse du

courant y est-elle assez uniforme, et le régime des eaux assez constant pour qu'il n'ait pas été nécessaire de les modifier par des pertuis* ou des écluses, comme cela a lieu pour des rivières à pente rapide. La navigation de la Seine est donc toute naturelle dans le département, et n'exige d'autres travaux d'art que ceux qui ont pour objet de réunir les eaux dans les chenaux navigables.

La Marne prend sa source auprès de Langres, dans le département de la Haute Marne. Elle commence à être navigable à Saint-Dizier. Elle traverse le département de la Marne, rencontre celui de l'Aisne, à son extrémité méridionale, entre dans le département de Seine et Marne à 15 000 mètres au-dessus de la Ferté-sous-Jouarre. Cette rivière, à cause de ses nombreux circuits a une longueur développée de 100 000 mètres, environ, dans le département. Elle en sort à Chelles pour aller se jeter dans la Seine à Charenton. Le régime de la Marne est fort différent de celui de la Seine. Sa pente est beaucoup plus rapide, et la navigation ne peut y avoir lieu qu'au moyen de pertuis et de barrages qui diminuent la vitesse de ses eaux et divisent son cours en plusieurs biefs.

**Pertuis : Dans un barrage, c'est une ouverture, fermée en temps ordinaire par un système amovible, qui permet de faire passer les bateaux.*

VIE DES ASSOCIATIONS

Jean Jouzel le samedi 12 février 2011 à Saint Pierre les Nemours

Le réchauffement climatique : alors, c'est oui ou c'est non ?



Jean Jouzel est venu présenter les thèses du G.I.E.C. sur le réchauffement climatique Anthropique.

Le Président du GENE prend la parole devant une salle bien remplie et remercie successivement :

- la salle et les 250 personnes venues s'informer sur un problème majeur pour l'avenir à une époque historique où les Français passent 3 heures 30 par jour devant leur poste de télévision sans compter Internet et les jeux vidéo,
- les adhérents qui donnent, par leur nombre, toute la force à une association,
- les associations présentes, véritables sentinelles de l'environnement et rappelle la réunion qui s'est tenue l'après-midi même,
- les cinq Maires présents (Nemours, Saint Pierre, Bagneaux sur Loing, Montcourt-Fromonville, Fay les Nemours) et plusieurs Maires-Adjointes, re-situant la politique du GENE vis-à-vis des municipalités. « Nous sommes profondément démocrates et nous respectons le suffrage universel. C'est le verdict des urnes qui nous désigne de qui nous serons les partenaires : force de proposition ou force de résistance, c'est selon. A chaque alternance, nous poursuivons le travail entrepris avec un crédit et un rapport de force intact ». C'est comme ça depuis ... très longtemps, manifestement ça convient au plus grand nombre et on nous engage de toute part à surtout continuer dans cette voix.

Il présente ensuite le conférencier, membre depuis 2001 du bureau du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat), vice-président du groupe de travail scientifique et l'un des principaux porte-parole.

Pour être à la pointe des études de climatologie et de glaciologie, Jean Jouzel est néanmoins un excellent pédagogue : bien que la matière dont il traite est d'un abord peu évident, il sait trouver les mots pour passer la rampe et passionner son public, poser calmement les faits et les enjeux sans en ajouter dans le catastrophisme. Étudiant des carottages de glace polaire depuis 1968, il est aussi un témoin privilégié de l'accélération des problèmes de climat.

Inéluctable

Il a commencé en rappelant les acquis des quatre rapports successifs du GIEC, répondant à la question de la soirée (le réchauffement climatique, c'est oui ou c'est non ?). Pour lui, pas de doute, c'est oui. Même si un réchauffement de l'ordre de 2 à 3 degrés par siècle n'est pas sensible ni même mesurable directement, son existence est sans équivoque et clairement établi par les statistiques. Bien sûr, les variations de la météorologie, d'une amplitude beaucoup plus grande et parfois d'une brutalité surprenante, cachent celle du climat, faible et continue, qui s'exerce qui plus est par pla-

VIE DES ASSOCIATIONS

teaux successifs, n'excluant pas des reculs et des pauses. Dès que l'échelle grandit, l'évidence apparaîtrait.

Sur les causes, il convient de quantifier les choses. Oui le réchauffement solaire peut baisser, oui la pollution et les éruptions volcaniques peuvent provoquer un refroidissement. Mais c'est sans commune mesure avec l'effet de serre induit par l'activité humaine, ce que les courbes statistiques montrent bien, corrélant la hausse moyenne de température et l'activité industrielle en constante accélération depuis 50 ans.

Enfin, ce réchauffement inexorable va continuer. On peut avoir des doutes sur son amplitude et sa vitesse, mais les effets que l'on constate aujourd'hui ont leurs causes dans les 10 ou 20 années précédentes et tout ce que l'on peut faire n'aura d'effet que dans 10 ou 20 ans, ce qui n'est pas une raison pour ne rien faire : l'incertitude n'est pas l'ignorance.

Des conséquences

Les conséquences évidentes aux pôles (fonte précoce de la glace sur la mer, écoulement plus rapide des glaciers,) le sont moins pour l'instant sous nos latitudes où elles sont parfois gênantes, rarement dangereuses quoique l'on mesure mal la part du réchauffement dans les perturbations du climat (sécheresses, inondations, cyclones, étés caniculaires). Mais le recul de l'enneigement, la fonte du permafrost génératrice de gaz à effet de serre, peut-être un jour le dégagement très dangereux des gaz contenus dans les sédiments océaniques sont des menaces authentiques. Mais il y a pire. Le plus grave est, pour Jean Jouzel, la montée du niveau des océans. Du à la dilatation comme à la fonte des glaces terrestres, il serait pour lui durable à très long terme pour ne pas dire définitif. Aujourd'hui, l'humanité est si vulnérable qu'une montée de quelques dizaines de centimètres forcerait 200 millions de personnes à déménager ...

Après son brillant exposé et les explications qu'il a donné par avance, Jean Jouzel s'est cependant prêté au jeu des questions, reprenant point par point interrogations et arguments, apportant des précisions chiffrées sous forme de courbes, tableaux et scénarios, restant au plan scientifique même lorsque la science a pour mission de nourrir la politique. Si le GIEC a été créé, c'est pour fournir aux décideurs constats d'experts et

conseils qui s'affinent au fil des rapports. Le cinquième est en cours mais le quatrième préconisait une réduction des gaz à effets de serre, dans le but de limiter la hausse de température moyenne à 2 degrés Celsius et a défini des taux de réduction sur lesquels les états doivent s'engager. On sait déjà que les engagements pris sont insuffisants. Il faut donc à la fois réduire les émissions et prévoir les adaptations nécessaires, en fait inventer un nouveau modèle de développement qui tienne compte de ces conditions. Si des événements imprévus (découverte, évolution démographique, volcanisme, pause du Gulf Stream, rareté des ressources ...) interviennent, ce sera de toute façon en plus ou en moins d'une tendance lourde impliquant une action continue et résolue.

Conclusion.

La soirée se termina par une prise de parole du Président de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et du Maire de Saint Pierre, commune qui accueillait la conférence. Le représentant du GENE faisait remarquer, avec une grande satisfaction, qu'il s'agissait en l'occurrence des deux principaux candidats au renouvellement du poste de conseiller général lors des élections du 20 et du 27 mars : une belle réussite dans l'approche de la politique suivie par l'association qui a toujours refusé de s'impliquer dans des clivages de politique politicienne. Pour terminer, il conclut qu'il est vital d'abandonner « *le mythe de la croissance infinie dans un monde fini* » et qu'il nous faut **travailler à modifier nos comportements individuels et collectifs pour diminuer notre empreinte écologique** sans cesse plus mortifère à mesure que nos sociétés modernes se développent. **Il devient crucial de décroître et d'inventer un autre mode de vie et de développement**, même si nous reconnaissons volontiers que c'est une analyse plus facile à tenir quand on n'est pas en situation de responsabilité. **Mais l'urgence nous dicte la voie !!!**

La fin fut des plus agréables : le GENE offrait le verre de l'amitié (le cidre d'Henri Doublier, présent pour la circonstance ou la bière locale la Gâtine) qui se dégustait en grignotant des gâteaux faits maison. Certains venaient déjà s'enquérir du thème de la conférence suivante. Qu'ils se rassurent, on y réfléchit déjà !

GENE

VIE DES ASSOCIATIONS

Le réseau associatif, un mode d'organisation irremplaçable ...

Nous avons toujours privilégié le réseau associatif, lieu précieux d'informations, d'échanges, et d'entraides.

Alors que la situation globale devient chaque jour plus sérieuse, la complexité de la réalité à affronter continue de décourager les majorités, contraignant les défenseurs de la nature et de l'environnement à tisser des solidarités et à resserrer les rangs afin de chercher aides et compétences là où elles se trouvent, à savoir dans le maillage des associations.

L'après-midi du samedi 12 février 2011 fut consacrée au tour de table où vingt associations du sud 77 (dont 14 présidents) nous ont rappelé leur objet, les thèmes sur lesquels elles interviennent et comment ils s'articulent.

Des plus petites aux plus grandes, toutes ont eu à cœur d'informer les autres de ce qu'elles font et de venir s'informer de ce que les autres font. Un double mouvement plus qu'appréciable pour les organisateurs, une horizontalité sur laquelle nous travaillons depuis deux décennies.

A notre demande et comme d'habitude, Nature Environnement 77 clôturait le tour de table.

Nous rappelons à chaque fois que la vocation de cette structure est de devenir une véritable fédération d'associations, destinée à nous aider à approfondir les dossiers, à faire circuler l'information, à coordonner les actions autant que se peut et à participer à plusieurs dizaines de commissions départementales pour y faire entendre la voix du mouvement associatif de défense de l'environnement. Ce jour là, la Présidente nous décortiqua l'inquiétude du moment, la prolifération des projets d'extraction des gaz et pétrole de schistes appelés à fleurir dans tout le département.

L'idée de passer la 2^{ème} partie de la rencontre à organiser un débat entre nous - ce qui nous séduisait effectivement à une époque - ne nous convainc plus aujourd'hui. Nous voyons peu ou pas d'intérêt à s'accorder des auto-satisfecits sur des points faisant l'unanimité (pesticides ou biodiversité par exemple). Cette partie consacrée à une réflexion globale, nous la confions depuis plusieurs années à un conférencier qui nous apporte ses connaissances : il enrichit notre façon d'abor-



La convivialité demeure essentielle puisqu'elle se place au premier plan de la construction de ce monde que nous voudrions certes plus juste et plus équilibré, mais aussi plus serein et plus chaleureux.

der les problèmes que nous rencontrons et nous aide à structurer notre vision du monde. C'est lui qui travaille sur le consensus et finit de nous donner le sentiment d'être partie prenante d'une même dynamique et de combattre pour les mêmes causes et les mêmes valeurs :

La décroissance, piste ou utopie ? Serge Latouche 2007, *La fin du pétrole pas cher* Yves Cochet 2008, *Santé et environnement* Jean-François Narbonne 2009, *Le réchauffement climatique : alors, c'est oui ou c'est non ?* Jean Jouzel 2011.

L'entrevue avec le conférencier (venu plus tôt pour rencontrer les associations) fut riche et agréable. Les constats déjà visibles du réchauffement (les migrations des oiseaux, la précocité des floraisons et des vendanges, la remontée des chenilles processionnaires du pin dans la forêt de Fontainebleau, ou le document que l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing nous a sorti de ses dossiers, à savoir les températures prises en forêt de Fontainebleau de 1883 à aujourd'hui avec des graphiques qui, sans équivoque, mettent en évidence un réchauffement de plus de 2°) amenèrent des discussions à bâtons rompus où on traca quelques pistes, dont des Plans climats locaux ou départementaux (le Conseil Général de Seine et Marne a signé le sien) pour se fixer comme objectif de « stabiliser » le climat en 2050. Un pari audacieux que nous ne pouvons pas ne pas relever !!!

GENE

VIE DES ASSOCIATIONS

Association pour la Sauvegarde d'Ussy L'Agriculture à Ussy Aujourd'hui

L'Association pour la Sauvegarde d'Ussy (ASU) présentera les 8 et 9 octobre à la Maison du Temps Libre et des Loisirs d'Ussy une exposition sur l'agriculture du village. Le thème n'a pas été choisi au hasard : « Si la qualité de vie est encore campagnarde ici, c'est grâce aux caractéristiques rurales produites et entretenues par les agriculteurs. Il nous semble donc indispensable de rappeler que les travaux agricoles et l'élevage fondent la spécificité du territoire, de son histoire et même de sa préhistoire » souligne-t-on à l'association où l'on constate que le village commence à prendre des allures de « banlieue rurale » en raison des nouvelles constructions entourées de jardins qui sont plus typiques de la banlieue que de la campagne. L'exposition se donne ainsi pour but de témoigner des différents aspects de l'agriculture dans le village et ses hameaux, à travers les transformations et les évolutions des pratiques agricoles. Noter les dates dès aujourd'hui.

PIE VERTE BIO

Week-end et stages

Etangs de Brenne: observation de plusieurs espèces de hérons, limicoles, circaètes, faucons hobeaux, busards. **Du 2 au 5 juin 2011.**

Lac de Madine: observation de rapaces et passe-reaux, visiteurs d'été, mammifères. **Du 11 au 13 juin 2011.**

Stage au col d'Organbidexka (Pyrénées Atlantiques): observation de la migration des rapaces, cigognes et passereaux. Observation dans la vallée du cingle plongeur. **Du 19 au 28 août 2011.**

Joël SAVRY, 01 60 58 31 53.
Mail: pievertbio77@yahoo.fr

BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE 2011 à retourner à Nature Environnement 77 6, rue Plâtrière 77000 Melun

Toute adhésion individuelle comprend l'abonnement à la revue *Nature Actualités*

ADHÉSION + ABONNEMENT

Membre actif 20 € (dont abonnement 10 €)
Membre bienfaiteur..... 30 € (dont abonnement 10 €)
Adhésion *jeune*..... 2 € (revue par mail)

Montant €

ABONNEMENT à la revue *Nature Actualités* pour les non-adhérents 15 € d'espaces

DONS - à Nature Environnement 77... €
- à PRO NATURA Île-de-France..... €
(pour l'acquisition d'espaces naturels à protéger)

Montant total du règlement €
(Chèque libellé à l'ordre de l'A.S.M.S.N.)

NOM.....Prénom.....
Adresse.....
.....
Tél.....
E-mail.....

Date Signature

BULLETIN D'ADHÉSION ASSOCIATIVE à retourner à Nature Environnement 77 6, rue Plâtrière 77000 Melun 2011

ADHÉSION 1,5 euros x nombre de membres
=€

(montant forfaitaire minimal : 30 €)

ABONNEMENT à notre revue pour les associations adhérentes.....10 €

ABONNEMENT à notre revue pour les associations non adhérentes15 €

DONS - à Nature Environnement 77.....€
- à PRO NATURA Île-de-France..... €
(pour l'acquisition d'espaces naturels à protéger)

Montant total du règlement€
(chèque libellé à l'ordre de l'A.S.M.S.N.)

NOM DE L'ASSOCIATION.....

Adresse.....

Nom et Prénom du Président.....

Tél..... Fax.....

E-mail.....

Site Web.....

Date Signature

SORTIES NATURE

Samedi 2 avril 2011

- Anvl: Sortie ornithologique mensuelle, en Bassée, dirigée par Jérôme Hanol.
- AVEN du Grand Voyeux: Saison des amours, la grande séduction.

Dimanche 3 avril 2011

- Anvl: Sortie bryologique de la journée, en forêt de Barbeau, en commun avec les Naturalistes Parisiens, dirigée par Michel Arluison et Pierre Fésolowicz
- AVEN du Grand Voyeux: Migration de printemps au Grand Voyeux

Dimanche 17 avril 2011

- Anvl: Sortie mycologique de la journée, « Les champignons de printemps » en forêt domaniale de Fontainebleau, en commun avec les Naturalistes de Corbeil-Essonnes, dirigée par Jean-Pierre Méral.

Samedi 30 avril 2011

- PIE VERTE BIO: observation de fauvelles aquatiques, visiteurs d'été, rapaces et autres oiseaux à Congis-sur-Thérouanne

Samedi 7 mai 2011

- Anvl: Sortie ornithologique mensuelle, en Bassée, dirigée par Jérôme Hanol.

Dimanche 8 mai 2011

- Anvl: Sortie ornithologique de la matinée, en forêt domaniale des Trois Pignons, dirigée par Eric Perret.

Mercredi 18 mai 2011

- Nature Environnement 77: sortie botanique de l'après-midi, « Plantes sauvages médicinales et utilitaires » dans la Réserve Naturelle de Montereau-Fault-Yonne, dirigée par Marie-Paule Duflo.

Samedi 21 mai 2011

- Anvl: Sortie ornithologique et botanique de la journée, en forêt des Trois-Pignons, dirigée par Jacqueline Descotils et Jean Giraud.

Dimanche 22 mai 2011

- Nature Environnement 77: sortie botanique de l'après-midi, « Plantes sauvages médicinales et utilitaires » dans la Réserve Naturelle de Montereau-Fault-Yonne, dirigée par Marie-Paule Duflo.

Vendredi 27 mai 2011

- Anvl: Sortie botanique de la journée dans la Réserve Naturelle de Montereau-Fault-Yonne, en commun avec l'Amicale Laïque de Plessis-Trévis, dirigée par Jean-Pierre Méral.

Samedi 28 mai 2011

- Anvl: Sortie naturaliste de la journée, « De la roche au paysage: lecture plurielle d'un méandre de la Seine », en forêt de Rougeau, en commun avec le Cercle des Naturalistes de Corbeil Essonnes, dirigée par Marie Liron.
- Anvl: Sortie botanique de l'après-midi à Villiers-sous-Gretz, en commun avec le Parc Régional du Gâtinais, dirigée par Michel Arluison et Gabriel Carlier.

Samedi 4 juin 2011

- Anvl: Sortie ornithologique mensuelle, en vélo, en Bassée, dirigée par Jérôme Hanol.

Dimanche 5 juin 2011

ANVL

Week-end ornithologique et botanique du 13 au 15 mai 2011

Week-end ornithologique et botanique dans la Brenne. Logement vendredi soir et samedi soir en gîte, à Mézières-en-Brenne (Indre). Voyage et déplacements en voitures individuelles. Logement + petits déjeuners : 50 euros/personne. Repas libres.

Renseignements et réservation au 01 60 72 01 10.

- Anvl: Sortie entomologique de la journée, en forêt de Fontainebleau: « les papillons de la plaine de Chanfroy » dirigée par Yves Doux.

Samedi 11 juin 2011

- Anvl: Sortie de découverte de la flore et de la faune de PENS de Cercanceaux, de la journée, en commun avec le CENSRC et Gâtinais Nature, dirigée par Jean-Pierre Méral.

Samedi 18 juin 2011

- Anvl: Sortie botanique de la journée, à Villiers-Louis et aux étangs de St Ange mensuelle, en commun avec l'AIB, dirigée par Marc Douchin et Pierre Lesseur.

Samedi 25 juin 2011

- Anvl: Sortie entomologique, libellules et papillons, de la journée, dans la Réserve Naturelle de la Bassée, en commun avec l'AGRENABA, dirigée par Marion Laprun, Fabien Branger et Yves Doux.

Dimanche 26 juin 2011

- Anvl: Sortie botanique, de la journée, dans la Réserve Naturelle de la Bassée, en commun avec l'AGRENABA, dirigée par Jean Giraud, Daniel Jacquot et Julien Schwartz.

Samedi 2 juillet 2011

- Anvl: Sortie entomologique mensuelle, en Bassée, dirigée par Jérôme Hanol.

- Anvl: Sortie mycologique de la journée, en forêt domaniale de Fontainebleau, la mare aux Evées, en commun avec les Naturalistes de Corbeil-Essonnes et la SMF, dirigée par Dominique Courtieu, Marie-Paule Vigneron, Jean-Pierre Méral et Duane Pérès.

- Anvl: Sortie botanique de la journée, à Auvers-Saint-Georges (91), dirigée par Liliane Nédélec, Michel Arluison et Patrick Pluchon.

Samedi 9 juillet 2011

- Anvl: Sortie ornithologique nocturne découverte des engoulevents, en forêt de Fontainebleau, en commun avec le Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes, dirigée par Alain De Guerra.

Samedi 23 juillet 2011

- Anvl: Sortie botanique de la journée, en forêt de Montargis (45), en commun avec Gâtinais Nature, dirigée par Liliane Nédélec et Joseph Ménès.

Samedi 30 juillet 2011

- Anvl: Sortie mycologique de la journée, en forêt de Villefermy, en commun avec les Naturalistes de Corbeil-Essonnes et la SMF, dirigée par Marie-Paule Vigneron, Jean-Pierre Méral et Duane Pérès.

Pour obtenir des informations sur ces sorties

- ♦ ANVL: Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau: 01 64 22 61 17; Mail: anvl@anvl.fr /Site: <http://www.anvl.fr>
- ♦ Aven du Grand Voyeux: contact@grand-voyeux.fr ou au 01 64 33 22 13
- ♦ Nature Environnement 77: 01 64 71 03 78. Mail: ne77@wanadoo.fr /Site: www.asmsn.org
- ♦ PIE VERTE BIO: Association départementale pour la Protection, l'Initiation, l'Education à la Vie et à l'Etude des Rapaces, Tritons et autres Espèces afin de préserver la Biodiversité seine-et-marnaise. Joël SAVRY, 01 60 58 31 53. Mail: pievertbio77@yahoo.fr

« I. - Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation.

II. - Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. », **article L110-1 du Code de l'Environnement.**

« Les lois et règlements organisent le droit de chacun à un environnement sain et contribuent à assurer un équilibre harmonieux entre les zones urbaines et les zones rurales.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement.

Les personnes publiques et privées doivent, dans toutes leurs activités, se conformer aux mêmes exigences. », **article L110-2 du Code de l'Environnement.**

Adhérer à Nature Environnement 77 c'est concourir à la préservation de la nature et de l'environnement, en protégeant les paysages, en luttant contre les pollutions, en proposant une gestion rationnelle des déchets, en tenant compte des milieux naturels dans l'aménagement du territoire, en informant le citoyen sur ses droits.

Nous rejoindre,

c'est bénéficier d'une structure forte, de l'expérience acquise par le passé sur d'autres dossiers, d'une importante documentation tant juridique que scientifique.

Adhésion individuelle

Toute adhésion individuelle comprend l'abonnement à la revue *Nature actualités*

Membre actif	20 euros (dont abonnement 10 euros)
Membre bienfaiteur	30 euros (dont abonnement 10 euros)
Adhésion <i>jeune</i>	2 euros (envoi de la revue par Internet)

Adhésion des associations locales

Contactez le local de Nature Environnement 77 01 64 71 03 78

Abonnement à *Nature actualités*

(pour les non adhérents) 15 euros

Notre adresse

Local : 6 rue Plâtrière, 77 000 MELUN
Siège social : Mairie de Melun, 77000 MELUN
E-mail: ne77@orange.fr

Notre site : www.asmsn.org

Notre blog: <http://nature.environnement.77.over-blog.com>

ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie **AESN** Agence de l'Eau Seine Normandie **AEV** Agence des Espaces Verts (de la région Île-de-France) **AFSSA** Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments **AGREDE** AGRiculture et Epanchage de DEchets urbains et agro-industriels **AMAP** Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne **ARENE** Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies **ARS** Agence Régionale de Santé **BRGM** Bureau de Recherches Géologiques et Minières **CAA** Cour Administrative d'Appel **CADA** Commission d'Accès aux Documents Administratifs **CAUE** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement **CBN** Conservatoire Botanique National **CC** Code des Communes **CCAF** Commission Communale d'Aménagement Foncier **CDAF** Commission Départementale d'Aménagement Foncier **CDCFS** Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage **CDESI** Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires de pleine nature **CDNPS** Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites **CDOA** Commission Départementale d'Oriente de l'Agriculture **CE** Conseil d'Etat **CET** Centre d'Enfouissement Technique **CIAT** Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire **CIT** Centre Intégré de Traitement (des déchets ménagers) **CITES** Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages (convention de Washington) **CGCT** Code Général des Collectivités Territoriales **CLAU** Commission Locale d'Aménagement et d'Urbanisme **CLE** Commission Locale de l'Eau **CLIC** Comité Local d'Information et de Concertation **CLIS** Commission Locale d'Information et de Surveillance **CMED** Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement **CNIL** Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés **CNPN** Conseil National de Protection de la Nature **CoDERST** Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques **CORIF** Centre Ornithologique de la Région Ile-de-France **CORINE** COoRdination de l'INformation sur l'Environnement **COS** Coefficient d'Occupation du Sol **CPIE** Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement **CR** Code Rural **CREN** Conservatoire Régional des Espaces Naturels **CSP** Conseil Supérieur de la Pêche **CSRPN** Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel **CTE** Contrat Territorial d'Exploitation **CU** Code de l'Urbanisme **DAE** Demande d'Autorisation d'Exploiter **DATAR** Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale **DCE** Directive Cadre sur l'Eau **DDT** Direction Départementale des **DEEE** Déchets des Equipements Electriques et Electroniques **DIB** Déchet Industriel Banal **DIREN** Direction Régionale de l'ENvironnement **DIS** Déchet Industriel Spécial **DNP** Direction de la Nature et des Paysages (du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) **DPU** Droit de Prémption Urbain **DRAF** Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt **DRE** Direction Régionale de l'Equipement **DRIRE** Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement **DTQD** Déchets Toxiques en Quantités Dispersées **DUP** Déclaration d'Utilité Publique **EBC** Espace Boisé Classé (au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme) **ENGREF** Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts **ENS** Espace Naturel Sensible **EPA** Etablissement Public d'Aménagement **EPCI** Etablissement Public de Coopération Intercommunale **EPIC** Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial **FAO** Food and Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) **FFN** Fonds Forestier National **FGER** Fonds de Gestion de l'Espace Rural **FIANE** Fonds d'Intervention et d'Action pour la Nature et l'Environnement **FIR** Fonds d'Intervention pour les Rapaces **FNE** France Nature Environnement **FSC** Forest Steward Council (Conseil de bonne gestion forestière) **GMT** Greenwich Mean Time (temps universel) **GPS** Global Positioning System **GRAINE** Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement **GREF** Génie Rural, Eaux et Forêts **HQE** Haute Qualité Environnementale **IAURIF** Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France **ICBN** International Code of Botanical Nomenclature **ICPE** Installation Classée pour la Protection de l'Environnement **IDF** Institut pour le Développement Forestier **IdFE** Ile-de-France Environnement **IEGB** Institut d'Ecologie et de Gestion de la Biodiversité **IFEN** Institut Français de l'ENvironnement **IFN** Inventaire Forestier National **IGN** Institut Géographique National **IIBRBS** Institut Interdépartemental des Barrages Réservoirs du Bassin de Seine **INRA** Institut National de la Recherche Agronomique **ISMH** Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (loi du 31 décembre 1913) **JOCE** Journal Officiel des Communautés Européennes **JORF** Journal Officiel de la République Française **LIFE** L'Instrument Financier pour l'Environnement **LPO** Ligue pour la Protection des Oiseaux **MAB** Mari And Biosphere **MAP** Ministère de l'Agriculture et de la Pêche **MARNU** Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme **MEDD** Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable **MNHN** Muséum National d'Histoire Naturelle **MOS** Mode d'Occupation des Sols **MES** Matières En Suspension **MH** Monument Historique (loi du 31 décembre 1913) **MS** Matière Sèche **NA** zone d'intervention future du POS **ND** zone d'équipement partiel du POS **NC** zone naturelle à protéger du POS **NE** zone de protection contre les risques et les nuisances et de sauvegarde des sites et paysages du POS **OCEAN** Observatoire de la Consommation des Espaces Agricoles et Naturels **OGM** Organisme Génétiquement Modifié **OGS** Organisation Grand Site **OM** Ordures Ménagères **ONF** Office National des Forêts **ONCFS** Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage **ONG** Organisation Non Gouvernementale **ONZH** Observatoire National des Zones Humides **OPIE** Office Pour l'Information Eco-entomologique **ORDIF** Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France **ORGFH** Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats **PAC** Politi-

Mars 2011 - n° 102- 5 euros



que Agricole Commune **PADD** Plan d'Aménagement et de Développement Durable **PALME** Programme d'Activités Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement **PAZ** Plan d'Aménagement de Zone **PC** Permis de Construire **PDEDMA** Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagés et Assimilés **PDU** Plan de Déplacements Urbains **PEB** Plan d'Exposition au Bruit **PER** Plan d'Exposition aux Risques naturels prévisibles **pH** potentiel Hydrogène **PIG** Projet d'Intérêt Général **PLD** Plan Local de Déplacement **PLU** Plan Local d'Urbanisme **PMPOA** Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole **PN** Parc National **PNR** Parc Naturel Régional **POS** Plan d'Occupation des Sols **PPA** Plan de Protection de l'Atmosphère **PPR** Plan de Prévision des Risques naturels prévisibles **PQPN** Personnalité Qualifiée pour la Protection de la Nature **PREDAMA** Plan Régional d'Elimination des Déchets Autres que Ménagés et Assimilés **PRQA** Plan Régional pour la Qualité de l'Air **RARE** Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'environnement **RAZ** Règlement d'Aménagement de Zone **RBDD** Réserve Biologique Domaniale Dirigée **RBDI** Réserve Biologique Domaniale Intégrale **RBF** Réserve Biologique Fluviale **REFIOM** Résidus d'Epuraton des Fumées d'Incinérateur d'Ordures Ménagères **RENECOFOR** RESEAU National de suivi à long terme des ECOSystèmes FORestiers **RGU** Règles Générales de l'Urbanisme **RNC** Réserve Naturelle Conventionnelle **RNF** Réserve Naturelle de France **RNV** Réserve Naturelle Volontaire **ROC** Ligue pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non chasseurs **SAE** Sursis A Exécution **SAGE** Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux **SAN** Syndicat d'Agglomération Nouvelle **SAU** Surface Agricole Utile **SC** Site Classé (loi du 2 mai 1930) **SCOT** Schéma de COhérence Territoriale **SD** Schéma Directeur **SDAGE** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux **SDAP** Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine **SDAU** Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme **SDL** Schéma Directeur Local **SDRIF** Schéma Directeur de la Région Ile-de-France **SFEE** Service de la Forêt, de l'Eau et de l'Environnement (de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) **SHF** Société Herpétologique de France **SI** Site Inscrit (loi du 3 mai 1930) **SIC** Site d'Intérêt Communautaire **SIEP** Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation **SIRU** Syndicat Intercommunal des Résidus Urbains **SIVOM** Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple **SIVU** Syndicat Intercommunal à Vocation Unique **SMITCOM** Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères **SNPN** Société Nationale de Protection de la Nature **SPN** Service du Patrimoine Naturel (du Muséum National d'Histoire Naturelle) **SRU** Solidarité et Renouvellement Urbains (loi du 13 décembre 2000) **STU** Service Technique de l'Urbanisme **SUC** Site Urbain Constitué **TA** Tribunal Administratif **TDENS** Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles **UA** zone de centre-ville du POS **UB** zone d'habitat dense du POS **UC** zone d'habitat de densité moyenne du POS **UD** zone d'habitat de densité faible du POS **UE** zone d'activités du POS **UIOM** Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères **VDPLD** Versement pour Dépassement du Plafond Légal de Densité **VRD** Voirie et Réseaux Divers **WWF** World Wildlife Fund (fonds mondial pour la nature) **ZAC** Zone d'Aménagement Concerté **ZAD** Zone d'Aménagement Différé **ZEP** Zone d'Environnement Protégé **ZERC** Zone d'Exploitation et de Réaménagement Coordonnés des carrières **ZICO** Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux **ZNIEFF** Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique **ZPPAUP** Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager **ZPR** Zone de Publicité Restreinte **ZPS** Zone de Protection Spéciale **ZRU** Zone de Redynamisation Urbaine **ZSC** Zone Spéciale de Conservation **ZUS** Zone Urbaine Sensible